# Serveurs privés virtuels (VPS)

## Qu’est-ce qu’un VPS ?

Un serveur est une machine, en général allumée 24h/24, qui réponds à des demandes, par exemple pour servir une page web ou transmettre un message dans une boite mail. Pour mutualiser les coûts, il est possible de simuler à l’intérieur d’un serveur physique plusieurs serveurs privés virtuels (VPS).

Vous pouvez, par exemple, vous en servir pour « auto-héberger » un drive ou des mails pour votre famille ou votre association. [Découvrir comment](https://wiki.arn-fai.net/documentation:educpop:internetcube)

## Fonctionnalités

### Redondance

Le VPS est répliqué en temps réel sur un autre serveur dans la même baie. Il est prêt à être relancé en cas d’incident par un⋅e bénévole.

### Choix du système

Debian, Ubuntu et YunoHost sont proposés pré-installés. Sur demande, un⋅e bénévole peut lancer l’iso de votre choix et vous laisser configurer.

### IPv4 & IPv6

Chaque VPS inclut une IPv4 et une IPv6. Vous pouvez demander un préfixe IPv6 sans surcoût et/ou 1 IPv4 supplémentaire pour 4€/mois.

### Reverse DNS

Pour vous aider à acheminer vos mails, il est possible de personnaliser le reverse DNS en IPv4 et en IPV6.

### Entraide

Les sauvegardes sont à faire de votre côté. En cas de soucis, une console VNC ainsi que les réponses du support bénévole et des autres membres sont là.

### A venir

L’association souhaite migrer vers proxmox pour proposer des snapshots et plus d’autonomie sur les opérations de redémarrage et réinstallation.

## Prix et fonctionnalités

### VPS « SSD-1G-50 »

* + Prix : 10€/mois
  + Caractéristiques :
    - 1 Cœur virtuel
    - 1 Go RAM
    - 50 Go de stockage SSD

### VPS « SSD-2G-50 »

* + Prix : 12€/mois
  + Caractéristiques :
    - 1 Cœur virtuel
    - 2 Go RAM
    - 50 Go de stockage SSD

### VPS « STO-1G-200 »

* + Prix : 10€/mois
  + Caractéristiques :
    - 1 Cœur virtuel
    - 1 Go RAM
    - 15 Go de stockage SSD
    - 200 Go de stockage HDD

### VPS « STO-2G-200 »

* + Prix : 12€/mois
  + Caractéristiques :
    - 1 Cœur virtuel
    - 2 Go RAM
    - 15 Go de stockage SSD
    - 200 Go de stockage HDD

*Prix en franchise de TVA (art 293B du CGI) et sans engagement. Nécessite d’adhérer à l’association (15€/an). Renouvellement de l’abonnement et de l’adhésion annuelle par tacite reconduction.*

## Comment souscrire?

1. Créer un compte sur l’espace membre et demander le service

Comme la plupart de nos services, celui-ci est réservé aux membres de l'association, il faut donc créer un compte sur l’[espace membre](https://adherents.arn-fai.net/members/register/), puis « [Demander un nouvel abonnement](https://adherents.arn-fai.net/members/request_subscriptions/step1) ». Vous êtes libre de payer l’adhésion à la réception du service.

1. Validation et mise en route

L’équipe bénévole vérifie qu’il reste les ressources nécessaires pour provisionner le service, valide votre demande et met en route le service.

1. Vérification du bon fonctionnement et paiement

Une fois votre service mis en place, vous pouvez accéder aux informations et documentation le concernant sur la page « [Mes abonnements](https://adherents.arn-fai.net/members/subscriptions/) ». Merci de procéder au paiement de l’adhésion si ce n’est pas déjà fait et à la mise en place d’un virement permanent ou à défaut de payer plusieurs mois d’avance.

## FAQ

### Pourquoi dois-je adhérer ?

Chez Alsace Réseau Neutre, association à but non lucratif sans personne salariée, vous n’êtes pas client⋅es d’un fournisseur, mais bien membre d’un collectif qui s’organise pour construire un bout d’internet utopique et influencer les politiques numériques vers des schémas plus vertueux.

Par ailleurs, nous souhaitons que les personnes abonnées aient du pouvoir sur l’avenir de leur service.

### Que signifie « Prix en franchise de TVA » ?

La franchise de TVA signifie qu’à ce jour ARN n’est pas soumis à la TVA. Le montant « Hors Taxe » est donc égal au montant « Toutes Taxes Comprises ».

### Je ne suis pas sûr de ma capacité à gérer un VPS ?

Nos VPS peuvent être pré-installé avec le système YunoHost qui réduit les compétences nécessaires pour parvenir à un résultat. Cependant, la pratique de l’auto-hébergement c’est un peu comme le jardinage, il faut s’attendre à devoir y passer un peu de temps, et ce sera toujours plus long que d’avoir ses services chez un tiers. L’idéal est d’y aller pas à pas, les VPS étant sans engagements, vous pouvez les résilier à tout moment.

Si vous hésitez, l’association organise mensuellement une table « auto-hébergement » lors de l’atelier « Libérons-nous du pistage » mensuel. Il est aussi possible de poser des questions aux autres membres sur le forum ou le chat.

Attention tout de même, l’équipe support d’ARN ne pourra pas être considérée comme en charge de l’infogérance du système à l’intérieur de votre VPS.

Si vous estimez que tout ça est trop complexe pensez à regarder [sans-nuage.fr](https://sans-nuage.fr) et les propositions des [autres chatons](https://chatons.org).

### Est-ce que l’association sauvegarde automatiquement mon VPS ?

NON. La sauvegarde de vos données et de vos configurations présentes sur votre VPS est entièrement à votre charge. Toutefois, si vous cherchez un espace de sauvegarde, n’hésitez pas à solliciter les autres membres sur le forum.

### Est-il possible de faire évoluer les caractéristiques de mon VPS ?

Il est possible de passer à une offre supérieure tant qu'on reste dans la même gamme (STO ou SSD). Le passage à une offre inférieure n'est pas possible en ce qui concerne la quantité de SSD ou HDD.

Nos ressources (stockage, RAM, CPU) sont limitées. Nous prônons un usage optimal et responsable des ressources ainsi que la solidarité entre les membres de l'association, pas l'accaparation de toutes les ressources par quelques un-e-s ni le gaspillage. Dans ce contexte, si vous savez que vous n'utiliserez pas une des ressources de votre offre, vous pouvez l'indiquer lors de la création de votre VPS afin que l'administrateur dimensionne votre VPS en fonction.

Vous pouvez demander une adresse IPv4 supplémentaire pour 4€/mois quelque soit votre offre. Vous pouvez également demander un ou plusieurs préfixes IPv6 sans surcoût.

### Quels systèmes d'exploitation sont disponibles ?

Nous proposons les systèmes pré-installés suivants:

* Debian : versions stable et oldstable
* Ubuntu : versions LTS encore supportées + les 2 dernières versions intermédiaires publiées
* Yunohost : version stable (et testing à certains moments de l’année)

Si vous choisissez YunoHost, merci de nous indiquer le nom de domaine principal à configurer, si vous en avez déjà un.

À votre demande, tout système libre sur architecture x86/x86-64, il suffit de nous demander d'ajouter l'iso que vous souhaitez. Exemples : Debian, Ubuntu Server, CentOS, OpenBSD, FreeBSD, etc. L'installation est alors entièrement à votre charge (elle n'est ni automatique, ni clé en main).

### Est-il possible de faire une installation personnalisée du système d'exploitation ?

Oui, à votre demande. Cela vous permet d'activer le chiffrement de votre disque dur, par exemple. À défaut, la configuration est celle de l'installation standard (une seule partition non chiffrée, système en anglais, etc.).

### Comment accéder à mon VPS ?

Plusieurs possibilités :

* Par SSH, accès en ligne de commande / texte. Nous préférons une authentification par clé afin d'éviter des attaques par bruteforce (force brute en français, essai systématique et automatique de toutes les combinaisons identifiant + mot de passe possibles afin de trouver celle que vous avez choisie). Une authentification par mot de passe reste possible, mais est vivement déconseillée.
* Par VNC, affichage graphique à distance. Cela permet de se dépanner soi-même suite à la commission d'une erreur qui vous empêche d'avoir un accès SSH (mauvaise configuration du pare-feu, VPS qui ne redémarre pas comme prévu, etc.). C'est également cette fonctionnalité qui rend possible une installation personnalisée du système d'exploitation et la saisie de votre phrase de passe pour démarrer un système chiffré.
* Via l’interface d’administration web si vous avez choisis YunoHost

### Puis-je personnaliser le reverses DNS pour mes IPs ?

Oui en nous envoyant un mail.

Pour l'IPv4, il faut nous indiquer le nom désiré.

Pour l'IPv6, soit vous nous indiquez le nom désiré pour une ou plusieurs adresses, soit nous vous déléguons la zone qui correspond à votre /56 afin que vous gériez vous-même les reverses associés à vos adresses. La deuxième méthode suppose que vous disposez d'au moins un serveur de noms qui fait autorité.

### Y-a-t’il un engagement ?

Non, en revanche les services sont renouvelé tacitement pour un mois chaque 1er du mois.

Si vous ne vous servez plus du service, n’oubliez pas de sauvegarder vos données et de résilier l’abonnement.

### Comment payer ?

Le mois de la souscription est une période d'essai jusqu’au premier du mois suivant où la facturation de la période suivante débute. Le premier paiement est donc attendu au plus tard dans la première quinzaine du mois suivant avec possibilité de régler jusqu'à 12 mois d'avance en une seule fois.

Le paiement est a effectué par virement bancaire. Les références bancaires se trouvent dans l'espace membre. N'oubliez pas d'indiquer « ID » + le numéro d'identifiant qui vous a été attribué, tel que demandé dans l'espace membre.

### Où se trouve le datacenter qui héberge les serveurs d'ARN ?

Il s'agit du datacenter Cogent situé 46 route de Bischwiller à Schiltigheim, Alsace, France.

### Quel est le débit ?

Capacité max. : [100 Mbps mutualisés](http://arn-fai.net/factu-opes#graphes-du-trafic-r-seau-de-l-association) entre tous les services et membres de l’association, aucune limite de volume. [Est-ce qu'une personne qui télécharge beaucoup pénalise l'association ?](https://arn-fai.net/factu-opes#est-ce-qu-un-e-gros-sse-t-l-chargeur-se-p-nalise-l-association-)

### Est-ce que l’association conserve des informations / traces / logs ?

Oui, tel que requis par la législation française : votre identité + les adresses IP assignées par ARN à votre VPS. Pas plus, pas moins. Tout cela est conservé pendant 1 an. ARN se réserve le droit de vérifier la véracité de votre identité.

Attention : ARN est une association située en France et nous respectons la législation en vigueur. Ainsi, nous donnerons suite à toute demande d'identification ou arrêt du service justifiée par la loi. Autrement dit, si votre objectif est de vous cacher de l’ARCOM (autorité chargée de lutter contre la diffusion d'œuvres sans l'accord de leurs auteurices) ou de mettre en place un site web présentant un contenu interdit par la loi française, ne prenez pas un VPS chez ARN. Ce sont là des exemples parmi d'autres, toute la législation française et européenne s'impose à vous et à ARN.

### Comment ça marche ? (Technologies utilisées )

KVM pour l'hyperviseur ; Ganeti pour l’orchestration des VM et DRBD pour la redondance : en cas de panne matérielle sur l'un de nos serveurs, votre VPS sera transféré sur un autre serveur dans la même baie. En théorie, aucune interruption de service à prévoir lors d'une maintenance de notre côté, mais dans la pratique, dans certains cas, votre machine peut être redémarrée.

### Comment reproduire ce service ?

La partie principale est documentée sur la page dédiée à [Ganeti](https://wiki.arn-fai.net/benevoles:technique:ganeti). Toutefois, nous prévoyons de migrer vers proxmox et si vous envisager de déployer un cluster de VM nous pensons que cette solution est plus facile à prendre en main.

## Nos actions vous plaisent ? Aidez-nous :)

Venir à la prochaine réunion d’accueil des bénévoles

* Encadré 02 : Ses usages
  + Avec un serveur vous pouvez installer de nombreux logiciels comme Nextcloud ou L'objectif de ce service est de vous proposer un espace d'hébergement totalement personnalisable sans que vous ayez à vous soucier de la gestion du matériel sur lequel il repose (achat, maintenance, etc.) puisque cette charge incombe à l'association.
* Encadré 03 : Son fonctionnement

Il est nécessaire d’avoir un minimum de compétences (ou d'envie de les acquérir) en administration d'un serveur informatique. Avec un VPS, rien n'est pré-configuré ni clé en main, à vous de construire brique après brique le service dont vous avez besoin, aucun-e technicien-ne de l'association ne gère votre VPS à votre place (mais les abonné-e-s s'entraident) : autonomie maximale.